

Tarif des activités

Saison sportive 2023-2024

La cotisation comprend :

1. **Une cotisation de base** dont le montant est fixe
2. **Une cotisation supplémentaire annuelle** dont le montant dépend des activités choisies

1. **La cotisation de base** : son montant s'élève à 50€/an et comprend

- la licence fédérale (FFRS) et incluant une assurance accident corporel et responsabilité civile
- le fonctionnement de l'association RSPA

2. **Cotisation supplémentaire annuelle** à ajouter pour chaque activité choisie :

• Activ'Mémoire	15€
• Balade	15€
• Danse de salon	40€ (location de salle)
• Danse en ligne	40€ (location de salle)
• Gym- Stretching	120€ (animatrice sportive)
• Gymnastique-Pilates	120€ (animatrice sportive)
• Pétanque	15€
• Qi Qong	15€
• Randonnée	15€
• Yoga	40€ (location de salle)
• Tennis	15€ +100€ licence FFT et location terrain à régler Après TC Venelles

Les activités Activ'Mémoire, Balade, Danse, Pétanque, Qi-Gong, Randonnée, Tennis et Yoga sont animées par des animateurs bénévoles

Ne sont pas incluses dans ces tarifs les frais de déplacements vers le lieu des activités